

LES PRIORITES DE NOTRE ETABLISSEMENT

*Une formation humaniste,
une éducation fondée sur des valeurs,
une solidarité partagée,
afin de porter chaque adolescent au sommet de ses
compétences.*

Comment comptons – nous y aboutir ?

✿ Par la poursuite d'objectifs formulés dans le projet éducatif de WBE et repris dans notre Projet d'établissement, à savoir :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de chacun,
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences,
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables,
- assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale.

La réussite de ce projet d'école suppose que nos étudiants soient encadrés par des adultes qui, en collaboration, poursuivent le même but.

✿ Par l'organisation de contacts directs et fréquents avec la famille

Durant l'année scolaire, les parents des élèves de 1^e année pourront rencontrer les professeurs à quatre reprises : en octobre, novembre, mars et juin.

- La réunion organisée au début du mois d'octobre leur est réservée : les titulaires de chaque classe de première rencontreront les parents pour leur préciser le mode de fonctionnement et l'organisation de l'école. Des groupes de professeurs présenteront les différents cours à l'ensemble des parents. Des rencontres individuelles seront possibles en cas de questions complémentaires quant à l'adaptation de l'enfant au terme du premier mois passé dans notre école.
- Lors de cette réunion, un échange de contacts (mails + téléphone) est proposé aux parents d'une même classe pour faciliter la remise en ordre après une absence.
- En novembre et en mars, les parents seront invités à rencontrer les professeurs de leur enfant après la remise des bulletins de 1^{ère} et de 2^e période.
- En juin, une rencontre individuelle avec le titulaire sera organisée pour la remise du bulletin. Les conseils, encouragements et mises en garde pourront être effectués de vive voix. Une rencontre avec les autres professeurs sera possible.

A tout autre moment de l'année, les rendez – vous avec l'éducatrice, le titulaire, un professeur, se prennent via le journal de classe. Pour un rendez – vous avec Mme la Préfète et Mme le Proviseur, un appel au secrétariat s'impose.

✿ **Par le respect d'une discipline partagée**

La discipline des élèves à l'école constitue un aspect important de la vie scolaire : c'est le respect des règles d'organisation de la vie collective.

- Notre établissement adhère au projet « Prévention du harcèlement et de la violence scolaire » de Bruno Humbeeck, en place dans de nombreuses écoles de la commune.
- Des règles incontournables sont établies et expliquées aux élèves dès leur accueil dans notre école. Les sanctions imposées en cas de transgression sont également clairement établies.
- Des espaces de parole régulés sont organisés pour permettre à chacun d'exprimer son ressenti.
- Des conseils de discipline sont programmés dès qu'un fait grave se produit.

Chaque membre de la communauté éducative, enseignant, parent et élève, s'engage donc à respecter le règlement des études des établissements de la Communauté française et le règlement d'ordre intérieur de l'Athénée royal de Soumagne.

✿ **Par le développement, au premier degré, de diverses initiatives telles que :**

- L'encadrement privilégié des élèves du premier degré : les professeurs des 1^{ère} et 2^e années forment une équipe qui, dès septembre, définit des exigences communes et tente d'appliquer les mêmes principes de formation et d'éducation.
- En 1^{ère} année, afin de faciliter l'adaptation au secondaire, des heures de méthode de travail et d'organisation du journal de classe sont prévues en 1^{ère} période. Ces heures deviennent des heures de RCD en 2^e et en 3^e période.
- En 2^e année, la rédaction des PIA (plan individuel d'apprentissage) est assurée par une coordinatrice spécialisée qui organise les RCD dès la rentrée.
- Les élèves à besoins spécifiques sont également mis sous PIA et des aménagements raisonnables peuvent être envisagés.
- Des cercles de paroles sont organisés dans toutes les classes de 1^{ère} année et, en cas de besoin, en 2^e année en prévention du harcèlement et des violences scolaires.
- Une étude dirigée est surveillée par un professeur de 15 h 20 à 17 h certains jours de la semaine.

« L'objectif ce n'est pas d'être meilleur que l'autre - ce qui n'a aucun intérêt - mais meilleur que soi. » A. JACQUARD